



Vœux 2015

Mesdames, Messieurs

Merci à vous tous d'être venus pour cette cérémonie amicale. Avant de passer à la partie « officielle », nous allons découvrir ensemble la surprise que le comité des fêtes a décidé de vous offrir.

Appelons donc Jérémy Biégala et son acolyte Paul Boura.



Vous aurez peut-être remarqué parmi vous des têtes nouvelles ? Oui, car nous avons le plaisir d'avoir de nouveaux habitants à St Lubin, vous pourrez faire connaissance autour d'un verre, tout à l'heure.



Bravo encore à Jérémy et à Paul et grand merci au comité des fêtes !

Je remercie mes collègues Maire et adjoints qui ont pu venir et M Farine, DGS de L'aglo.

Je vous demande de bien vouloir excuser toutes les personnes n'ayant pu venir ce soir pour de multiples raisons, notamment à cause d'autres cérémonies de vœux nombreuses alentour.

Pour ceux qui étaient déjà présents il y a un an, je vous avais annoncé que vous auriez à voter en 2014. Même si vous connaissez le résultat des élections de mars 2014, je tiens à vous présenter de visu celles et ceux qui ont accepté de s'engager à mes côtés pour œuvrer, dans la mesure de leurs disponibilités, pour notre belle commune et que vous avez eu la bonne idée d'élire.

Ceux qui ont joué les prolongations : Henry Boussiquot, Didier Berlu, Sandrine Lhuillier, Didier Bouin, Philippe Prudhomme, Laurence Raffray.

Les petits nouveaux : Martine Diard, Dominique Gourjau, Didier Leroy, Francis Mathé, Laurent Cauquil, Carole Haslé, Philippe Daridan, Olivier Nottelet.



En 2014, comme le diaporama qui se déroule sur l'écran vous le rappelle, nous avons instruit et mené à bien certains dossiers et d'autres que nous continuerons à suivre en 2015.

L'un d'eux, celui du bélier hydraulique, a été récompensé, lors de son inauguration ensoleillée le 18 octobre, par la présence de nombreuses personnalités. Ce qui explique peut-être qu'il y en ait très peu ici ce soir : chacun son tour... Nous allons poursuivre le circuit pédestre et pédagogique et on peut féliciter nos 3 agents techniques qui se sont bien investis sur cette réalisation : Jean-Paul Bongar, Jean-Philippe Doidy et le petit nouveau (encore 1) : Guillaume Raignier, qui est aussi nouveau pompier à St Lubin. D'ailleurs, je les remercie aussi pour les autres travaux qu'ils assument et que tout un chacun ne voit pas forcément ! « On remarque plus facilement ce qui est à faire que ce qui est fait ! » Et la critique est facile...

Un 2^{ème} gros dossier est en cours d'exécution : l'agrandissement des locaux techniques municipaux, qui devrait être terminé dans ce semestre.

Le 3^{ème} dossier, que je qualifie d'énorme, car il a monopolisé une quantité phénoménale de temps, d'énergie, d'argent et d'ingéniosité (et ce n'est pas fini !) : il s'agit de la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires !

Là, je félicite notre secrétaire Brigitte Nicolas, et Sandrine pour le travail qu'elles ont accompli, sans oublier la secrétaire de St Bohaire et Jean-Michel Guillot.

Vous trouverez dans un prochain bulletin un bilan financier pour nos 2 communes sur l'année scolaire.

Un autre dossier dont vous verrez bientôt le résultat a été la négociation d'un contrat d'entretien de notre réseau d'éclairage public.

Vous avez certainement constaté que plusieurs points lumineux sont éteints depuis plusieurs mois ; vu le coût des interventions ponctuelles et la nécessité de renouveler les lampes régulièrement afin de moins consommer d'énergie électrique, cette solution a été retenue en toute fin 2014 et sera mise en œuvre dès ce début d'année.

Je vais maintenant laisser la parole à mes 3 adjoints à qui j'ai demandé de se présenter et de vous parler de leurs attributions et des dossiers dont ils ont accepté la charge.

Dans l'ordre, Henry, Didier puis Sandrine.



Bonsoir, en charge de la communication, des affaires scolaires et sociales de la commune, et vice-présidente du SIVOS, le premier gros chantier pour moi et imposé aux collectivités a été la mise en place des TAP (Temps d'Activité Périscolaires). Je sais que tout le monde n'est pas ou plus concerné mais il me semble bien de vous en présenter le principe. Le SIVOS (syndicat scolaire St Lubin/St Bohaire) et les deux municipalités ont fait le choix de s'y soumettre, mais quitte à le faire ce n'était pas pour transformer ces créneaux en garderie pure et dure. En concertation avec les enseignants et les représentants des parents d'élèves, nous avons fait le choix de répartir ce temps de TAP sur 3 fins de journées. À St Bohaire les enfants ont un créneau d'1h30 (de 14h55 à 16h25) le lundi puis 3/4 d'heure les jeudis et vendredis (de 15h40 à 16h25). À St Lubin les enfants de CM ont un créneau d'1h30 le mardi et également 3/4 d'heure les jeudis et vendredis. Pour les maternelles uniquement, les créneaux sont de 3/4 d'heure chaque journée pleine d'école : lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Pour nous, élus (de St Lubin et de St Bohaire) il nous est apparu essentiel à la fois de faire appel à des intervenants professionnels et de profiter de ces nouveaux rythmes pour augmenter le temps de travail de nos employés communaux respectifs qui se partagent pour la plupart entre les communes et le SIVOS. Je tiens très sincèrement à les remercier pour leur investissement auprès des enfants, le temps qu'elles passent à préparer les ateliers et trouver de nouvelles idées en permanence. Elles sont donc 7 femmes : Maryline Derouet, Pascale Gruet, Monique Delory, Amélie Papin, Nathalie Vezin, Pauline Randuineau et Martine Fermé (qui assiste en journée les directeurs d'écoles). Comme l'a dit Didier, un grand merci également à Brigitte Nicolas et Monique Delory, (respectivement secrétaire de mairie à St Lubin et St Bohaire) pour leur collaboration intelligente et le temps passé en plus de leur quotidien pour la mise en place d'un planning très complexe. Une école ce n'est pas toujours simple mais un regroupement de deux écoles ça devient beaucoup plus compliqué.

Les nouveaux rythmes scolaires c'est aussi une mutualisation des transports avec la commune de Fossé pour amortir le trajet des enfants au centre aéré de St Sulpice le mercredi après-midi. J'en profite pour remercier Madame Gaveau d'avoir accepté que ces derniers puissent manger à la cantine de St-Sulpice en arrivant le mercredi.

Nous avons également tenu à ce que ces temps, non obligatoires pour les familles, soient entièrement gratuits. Aujourd'hui ce sont 110 enfants sur 114 qui comptent toutes les classes qui participent aux TAP.

Les activités des lundis et mardis varient par cycle, généralement entre deux périodes de congés. Un professeur de musique, Franck Desbouiges, intervient régulièrement sur toute l'année scolaire, de même que Nicolas Mollet, enseignant au Tennis club de St Bohaire. Les enfants ont déjà bénéficié d'une initiation au rugby et Mireille Vigé, couturière, intervient à peu près tous les quinze jours.

Je suis ravie de vous annoncer ce soir que nous sommes en train de signer une convention avec l'Observatoire Loire, dirigé par Béatrice Amossé, qui animera 9 ateliers dans chaque école entre mi-janvier et fin mars, avec un programme très alléchant.

Bien évidemment tout ceci à un coût ! Qui s'élèvera pour chaque commune et pour l'année scolaire 2014/2015 à environ 10 000€. Nous n'allons pas tarder à entamer un bilan de ces premiers mois pour envisager la suite, avec de nouvelles idées sous réserve de pouvoir les financer.

Ce début d'année démarre de bien mauvaise façon mais je reste convaincue que la vie peut être belle avec peu de chose et de belles aventures humaines. Je vous souhaite à tous une très bonne année 2015.

Sandrine Lhuillier, 3^{ème} adjoint

Merci ; vous aurez peut-être remarqué, dans cette salle, des ardoises peintes. Je remercie leur auteur, Didier Coutan, qui en offre une à la Mairie à chaque Nouvel An. Bravo l'artiste !

Pour 2015, notre objectif premier est toujours l'accès à l'école par le lotissement du val des Jonquilles Vous aurez noté qu'il n'y a que 4 maisons : en effet, 2014 a été une année noire pour l'immobilier, et les experts reconnaissent qu'actuellement, ce n'est pas encourageant. Espérons que 2015 verra le frémissement d'une reprise.

Les actes notariés nous permettant d'ouvrir les travaux de construction du préau d'entrée à l'école ne devraient plus tarder.

Pour 2015, nous n'avons pas la prétention de lancer d'autres gros projets pour l'instant ; nous devons savoir comment nos finances (et donc les vôtres !) vont supporter les diminutions importantes des aides publiques et l'augmentation mécanique et automatique de certaines dépenses, notamment en fonctionnement.

Bien sûr, nous devons garder espoir en l'avenir et même si 2015 a commencé dramatiquement pour certaines familles (dont la mienne), je vous souhaite ; non : je vous souhaite, au nom du conseil Municipal, une année 2015 la meilleure possible. Et avant de passer la parole à Simone Gaveau, VP d'Agglopolys, à Alain Tondereau et à notre conseillère Générale, Béatrice Amossé, je vous demande de méditer les 2 citations qui vont suivre et qui, hélas, prennent tout leur sens au vu des tristes événements de ces dernières heures et derniers jours !

La 1^{ère}, c'est un proverbe tchèque :

Nos parents nous ont appris à parler, et le monde à nous taire.

La 2^{ème} est une pensée du philosophe ALAIN (début du XXe s.) :

On ne peut raisonner avec les fanatiques. Il faut être plus fort qu'eux.

Alors, soyons tous CHARLIE.

Didier Pigoreau, Maire